

AVIS DE MODIFICATION D'UN CONTRAT D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE SNCF GARES & CONNEXIONS

Multigares

La convention d'occupation signée le 31/05/2024 entre SNCF Gares & Connexions et la société Pick Up Services pour une durée de 7 ans, pour l'occupation d'emprises au sol dédiés à l'activité listé ci-après a fait l'objet de l'avenant n° 1 signé en date du 27 mai 2026. :

- Des Activités principales (Concept A) autorisées suivantes :
Installation et exploitation d'automates de retrait et/ou de dépôt de colis.

- Des Activités complémentaires (Concept B) autorisées suivantes :
Click & Collect (produits secs et flux frais livrés par les commerçants de la gare et des environs / via des sites Web / via des marketplaces) ;
Collecte des déchets recyclables ;
Retrait et/ou de dépôt d'articles après ou afin de leur nettoyage à sec par une entreprise de Pressing
Vente de produits en casiers vitrines pour achats d'impulsion ;
Retrait et/ou de dépôt de colis via l'application Places des Services, portail d'échanges entre commerçants locaux, services du quartier et habitants (économie collaborative)
Service de gestion de clefs pour les habitants du quartier et gestionnaires immobiliers.

Cet avenant, dont l'objet est de modifier la durée de déploiement des automates peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès de la société Retail & Connexions – 16, avenue d'Ivry – 75013 PARIS.

Cet avenant peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis, auprès du tribunal administratif de Paris.